

# **L'utilisation des données socio-professionnelles en histoire : le problème de la diachronie\***

Gérard BOUCHARD \*\*

*L'évaluation scientifique du contenu des professions anciennes à des fins de classement est une question cruciale. C'est à la solution de ce problème que s'attache ici l'auteur. Celui-ci démontre en effet qu'en dépit des transformations profondes survenues dans le monde du travail depuis un siècle, la Classification canadienne descriptive des professions, 1971 donne des résultats satisfaisants quand on l'applique à l'étude de la société sague-nayenne pour la période 1842-1971. C'est ce qui ressort de l'analyse de 657 désignations professionnelles, classées selon le niveau de difficulté (en termes de qualification) et la nature de l'effort (sur le plan physique). Ces résultats sont même supérieurs à ceux qu'on obtient à l'aide de quatre autres codes socio-professionnels. Cette expérience permet de constater que le classement des professions repose sur des évaluations souvent arbitraires, ce qui n'est pas sans conséquence sur le plan méthodologique.*

*Using the Canadian Classification and Dictionary of Occupations, 1971, designed for contemporary occupations, 657 occupational titles are classified by degree of difficulty (specialized or non-specialized) and by the nature of the task (manual or non-manual). Comparison to classification of the same titles by four schemes developed specifically for nineteenth-century data reveals very little divergence. The differences, moreover, are attributable to the often arbitrary evaluations performed by historians, in contrast to the rigorous and consistent criteria of the CCDO. A second test, with reference to the Saguenay region between 1842 and 1971, confirms that the dictionary gives superior results for both traditional and modern occupations. Contrary to widespread methodological assumptions concerning the impact of technological change on the content of occupations, the danger of anachronism is negligible.*

## I. POSITION DU PROBLÈME

La *Classification canadienne descriptive des professions* est un volumineux dictionnaire construit par des chercheurs du ministère fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, sur le modèle de travaux antérieurs réalisés par leurs homologues américains<sup>1</sup>. Fruit d'une entreprise de plu-

\* Cette note a été rédigée dans le cadre des travaux de la Société de Recherches sur les Populations (SOREP). Nous remercions Louise Ouellet, recherchiste de SOREP, pour l'assistance technique qu'elle a fournie à cette recherche. Le personnel du Service des relations industrielles de la compagnie Alcan (Arvida) y a aussi apporté le précieux concours de ses experts. Notre gratitude va enfin à l'Université du Québec à Chicoutimi et au Fonds FCAC (Québec) qui ont subventionné nos travaux. José Igartua, Camille Legendre et Raymond Roy ont bien voulu relire le manuscrit de ce texte et formuler d'utiles commentaires.

\*\* SOREP, Université du Québec à Chicoutimi.

1. *Classification canadienne descriptive des professions 1971*, (ci-après *CCDP*), 2 vol., Ottawa, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, 1974, 1493 p. et 1009 p.

sieurs années, ce précieux instrument propose, pour chaque profession, une description détaillée ainsi qu'une série d'évaluations extrêmement fines à l'aide desquelles il est possible, notamment, de situer toutes les professions sur une échelle de difficulté technique croissante et, pour ce qui concerne la nature de l'effort requis, de leur assigner une dominante manuelle ou non manuelle. La *CCDP* constitue donc un outil irremplaçable pour le classement des professions sous ces deux rapports, parce qu'elle garantit une prise de décision rigoureuse et parfaitement uniforme. Or ce sont là précisément les qualités qui font défaut aux travaux d'histoire sociale faisant usage d'échelles de classement socio-professionnel, puisque tout classement d'une profession dans une catégorie implique nécessairement une évaluation de cette profession sous un rapport ou sous un autre. Tout ceci pose évidemment le problème des critères et des instruments d'évaluation.

Pour des raisons qui ont été exposées ailleurs<sup>2</sup> et sur lesquelles nous reviendrons dans le présent texte, les chercheurs de SOREP ont été amenés à utiliser la *CCDP* pour évaluer et classer les données socio-professionnelles saguenayennes de la période 1842-1971. Mettant à profit les diverses évaluations fournies par ce dictionnaire, nous avons construit deux index destinés à mesurer, l'un le degré de difficulté technique propre à chaque profession, l'autre la nature de l'effort requis (à dominante physique ou non). Ces mesures, assorties de seuils, permettent de classer les professions selon qu'elles sont spécialisées ou non spécialisées, et manuelles ou non manuelles<sup>3</sup>. Précisons qu'à ce stade, il s'agit de classements strictement fonctionnels ou descriptifs, dénués de hiérarchisation ou stratification, excluant donc le recours à des critères sociaux comme le revenu, le prestige ou la propriété.

Toutefois, il se pose ici un problème de taille: à cause des transformations profondes survenues depuis un siècle dans l'univers du travail, on peut craindre que le contenu de nombreuses tâches n'ait été substantiellement modifié — sous des appellations qui demeurent inchangées — au point de créer des différences de degré ou de nature qu'un classement anachronique viendrait effacer ou dissimuler.

Le problème de l'évaluation scientifique du contenu des professions anciennes à des fins de classement est crucial et on doit se surprendre qu'il n'ait pas fait l'objet de recherches plus approfondies parmi les historiens. Le plus grand nombre d'entre eux en effet donnent leur classement comme allant presque de soi, une fois énoncées les diverses catégories entre lesquelles les professions doivent se répartir. C'est ainsi qu'on

2. Voir à ce sujet Gérard BOUCHARD et Christian POUYEZ, «Le problème des catégories socio-professionnelles dans les sciences sociales: un essai de classement empirique», Programme de Recherches sur la Société Saguenayenne (ci-après PRSS), document de travail n° 35, février 1979, 31 p. Depuis sa rédaction, ce texte a reçu de nombreux remaniements et ajouts; il fera sous peu l'objet d'une publication. Voir aussi, des mêmes auteurs, «Une nouvelle grille de classement des professions. Explications complémentaires à l'intention des usagers», PRSS, document de travail n° 74, décembre 1982, 6 p.

3. Voir Gérard BOUCHARD, «Méthode d'évaluation et de classement des professions à l'aide de la *Classification canadienne descriptive des professions*», PRSS, document de travail n° 71, novembre 1982, 10 p.

aura, par exemple, pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les catégories socio-professionnelles « spécialisées », « semi-spécialisées » et « non spécialisées » : il est bien évident qu'à moins de pouvoir s'appuyer sur des critères et des échelles d'évaluation assez fines (contemporaines ou non), le chercheur est forcément livré à des procédés incertains où entre une part considérable d'intuition, d'improvisation, voire de contradiction. Ces trois catégories appellent en effet une connaissance des métiers anciens qui paraît impossible à reconstituer avec une précision suffisante, comme le sait quiconque s'est livré à ce genre d'exercice. Il en résulte naturellement des divergences considérables dans les classements d'un auteur à l'autre, problème qui sera abordé plus loin. Tout ceci fait douter à bon droit des résultats d'analyses ainsi fondées et invite à chercher des correctifs.

Il en existe sans doute plusieurs, d'inégale valeur. L'un d'entre eux, qui vient d'être évoqué, consiste à s'appuyer sur une évaluation réalisée à une époque à peu près contemporaine de la période étudiée<sup>4</sup>. Mais le problème demeure entier dès que la période d'étude se prolonge vers le présent, comme c'est souvent le cas. On peut alors décréter tout de go qu'il n'est pas survenu de transformations technologiques significatives durant cette période, ce qui ne va pas sans risque lorsque la période considérée est longue<sup>5</sup>. Dans une autre direction, il est possible de connaître très indirectement l'ampleur de ces transformations au moyen de certains tests comme ceux auxquels nous avons procédé et dont les résultats sont présentés ici.

Ces tests avaient pour objet de vérifier si les classements effectués à l'aide de la *CCDP* sur des professions anciennes souffraient d'anachronisme, en d'autres mots, de voir dans quelle mesure ils rendaient justice au contenu réel des tâches, compte tenu de l'évolution survenue depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. À cette fin, il a paru utile de procéder à deux types de vérification. Dans un premier temps, nous avons confronté la *CCDP* à des échelles de classement bien connues, élaborées pour des données anciennes et jugées scientifiquement fiables, ceci dans le but de mesurer l'ampleur et la nature des écarts ou des divergences créées. Dans une deuxième série de tests, la *CCDP* a été confrontée à des classements impliquant, cette fois, des données saguenayennes uniquement, afin d'illustrer d'une manière plus explicite la précision et l'efficacité de cet instrument.

4. Les historiens américains ont ainsi beaucoup recouru à la classification de A. M. EDWARDS : « A Social Economic Grouping of the Gainful Workers of the United States », *Journal of the American Statistical Association*, 27 (1933), pp. 377-87.

5. C'est ce que fait Stephan THERNSTROM, *The Other Bostonians: Poverty and Progress in the American Metropolis, 1880-1970*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1973, pp. 292-93, qui consacre à peine un paragraphe à cette question : « By 1880, Boston was already a highly industrialized community with an occupation structure and division of labor that was essentially modern . . . [the] overwhelming majority of the labor force was employed at jobs that fell in the same broad stratum in 1880 and 1970 ». Ce traitement expéditif d'une question si complexe surprend d'autant plus que l'auteur est l'un de ceux qui utilisent les trois catégories évoquées plus haut. Sur le même sujet, voir aussi les critiques déjà formulées par Richard S. ALCORN et Peter R. KNIGHT, « Most Uncommon Bostonians: A Critique of Stephan Thernstrom's *The Other Bostonians: Poverty and Progress in the American Metropolis, 1880-1970* », *Historical Methods Newsletter*, 8 (June 1975), pp. 98-114.

## II. TEST SUR DES DONNÉES NON SAGUENAYENNES

Mentionnons d'abord qu'il est particulièrement difficile de procéder à des confrontations concluantes, en premier lieu, parce qu'en règle générale, les auteurs ne livrent pas le contenu détaillé des catégories qu'ils utilisent et, en deuxième lieu, parce que, dans les cas où ce contenu est connu, les critères de classement le sont beaucoup moins et on ne sait pas toujours à quoi imputer les divergences observées. Les échelles que nous avons retenues pour les fins de la présente comparaison esquivent au moins partiellement ces deux difficultés. Cinq échelles de classement seront ainsi examinées, impliquant des données américaines, britanniques, ontariennes et québécoises. Aux fins de ces comparaisons cependant, toutes les catégories de notre grille socio-professionnelle ne seront pas retenues. Nous avons plutôt choisi de centrer les tests sur deux dimensions fondamentales, soit le classement selon la nature de l'effort (profession manuelle ou non manuelle) et selon le degré de difficulté technique (profession spécialisée, semi-spécialisée ou non spécialisée). Parmi les cinq échelles étudiées, quatre ont été conçues pour classer surtout des données du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle ; la cinquième est destinée à traiter des professions de la période contemporaine et sera examinée séparément.

### A. LE CLASSEMENT DES DONNÉES ANCIENNES

Les quatre échelles étudiées dans cette partie sont celle de A. M. Edwards, telle qu'adaptée par S. Thernstrom<sup>6</sup>, celle du Registrar General (service du recensement) de Grande-Bretagne, telle que présentée par W. A. Armstrong<sup>7</sup>, celle du Philadelphia Social History Project<sup>8</sup> et celle du Canadian Social History Project<sup>9</sup>. Nous en avons tiré un échantillon comprenant au total 657 professions, que nous avons classées à l'aide de la *CCDP*. Nous avons ensuite comparé ce classement à ceux des auteurs, en prêtant attention aux divergences introduites par la *CCDP*. Il ressort de tout cela que les divergences sont très peu nombreuses et il ne semble pas qu'elles puissent être imputées principalement à l'évolution technologique. Par conséquent, la *CCDP* peut être utilisée sans inconvénient sérieux pour le traitement des professions du XX<sup>e</sup> siècle et de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

6. EDWARDS, « Social Economic Grouping... » ; dans THERNSTROM, *The Other Bostonians*, la liste des catégories et des professions est donnée à l'appendice B, pp. 289-92.

7. W. A. ARMSTRONG, « The Use of Information About Occupation », in *Nineteenth-Century Society*, éd. par E. A. WRIGLEY, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, pp. 215-23.

8. Voir Theodore HERSHBERG et Robert DOCKHORN, « Occupational Classification », *Historical Methods Newsletter*, 9 (March-June 1976), pp. 59-98.

9. Michael B. KATZ, « Occupational Classification in History », *The Journal of Interdisciplinary History*, III (1972), pp. 63-88. Il a été cependant impossible d'utiliser les travaux de Charles BOOTH, dont la classification repose entièrement sur les secteurs de l'activité économique ; voir « Occupations for the People of the United Kingdom, 1801-81 », *Journal of the Statistical Society*, XLIX (1886), pp. 314-444.

### 1. Classement selon le degré de difficulté de la tâche

D'une façon plus ou moins explicite, ce critère est assez universellement utilisé pour distinguer des sous-ensembles au sein des professions manuelles comme des professions non manuelles. Pour les fins de cette première opération, 572 professions ont pu être utilisées. La comparaison de ces 572 classements-témoins avec ceux obtenus à l'aide de la *CCDP* a fait ressortir 34 cas de divergence, soit 6%. C'est une proportion assez faible, et il importe de préciser que sur ces 34 cas, 21 font l'objet de divergences entre les auteurs eux-mêmes (Tableau 1); on ne peut donc dire que la *CCDP* est prise en défaut ici puisque, en considérant la chose d'un angle opposé, son classement est toujours validé par un, deux ou trois des quatre auteurs.

Il subsiste donc 13 classements divergents à proprement parler, soit 2,3%. Dans quatre cas, la profession est absente chez trois des quatre auteurs. Ces situations de divergence simple sont donc relativement peu significatives. En outre, pour chacun de ces quatre cas, le classement de la *CCDP* paraît le plus pertinent, même en tenant compte de toutes les vicissitudes de l'évolution technologique (qu'on en juge à la lumière

Tableau 1 Professions dont le classement diverge selon les auteurs  
(niveau de difficulté de la tâche)  
(N = 21)

Professions	<i>CCDP</i>	Thernstrom	Armstrong	Hershberg	Katz
Comptable	H	B	H	B	—
Conducteur de taxi ou d'automobile	B	B	H	B	—
Commis	B	B	H	B	—
Cuisinier	B	B	H	H	—
Tonnelier	B	B	H	H	H
Pompier	B	B	H	B	—
Coiffeur pour hommes	B	B	H	H	H
Conducteur d'autobus	B	B	H	—	—
Policier	B	B	H	B	—
Matelot	B	B	H	B	—
Serveur	B	B	H	B	B
Gardien	B	B	H	B	—
Jardinier	B	B	B	H	H
Pharmacien	H	H	—	B	H
Architecte	H	H	H	B	—
Courtier	H	H	H	B	—
Chimiste	H	H	H	B	—
« Rédacteur » ( <i>Editor</i> )	H	H	—	B	—
Fleuriste	H	—	H	B	—
Inspecteur	H	—	H	B	—
Bûcheron	B	B	B	—	H

Source: SOREP, Programme de Recherches sur la Société Saguenayenne (PRSS).

Note: H = haut niveau; B = bas niveau. Les tirets signifient que la profession ne figure pas au code socio-professionnel d'un auteur ou qu'elle n'est pas classable.

**Tableau 2** Cas de divergence simple opposant la *CCDP* à un seul auteur  
(niveau de difficulté de la tâche)  
(N = 4)

Professions	<i>CCDP</i>	Thernstrom	Armstrong	Hershberg	Katz
Vérificateur des comptes	H	B	—	—	—
Pilote d'avion	H	B	—	—	—
Chiropraticien	H	B	—	—	—
Emballeur (Embouteilleur)	B	—	—	H	—

Source et note: voir Tableau 1.

**Tableau 3** Professions dont le classement fait l'unanimité chez deux  
auteurs ou plus (niveau de difficulté de la tâche)  
(N = 9)

Professions	<i>CCDP</i>	Thernstrom	Armstrong	Hershberg	Katz
Relieur	B	H	H	H	H
Boucher	B	—	H	H	H
Boulangier	B	H	H	H	H
Tourneur	B	—	H	—	H
Tireur de joints	B	—	H	H	—
Tisserand	B	—	H	H	H
Comédien (acteur)	H	B	—	B	—
Contremaître	H	B	—	B	—
Serrurier	B	—	—	H	H

Source et note: voir Tableau 1.

du Tableau 2). Enfin, dans les neuf autres cas de divergence, il y a unanimité parmi les auteurs. Ces cas sont plus troublants, à première vue (Tableau 3). On remarque toutefois que, sauf pour les professions de comédien et de contremaître, ces divergences impliquent des métiers artisanaux dont le titulaire peut être un travailleur indépendant ou non. Dans la première hypothèse, la profession est certainement de haut niveau et il faut donner raison aux auteurs. Dans la seconde hypothèse, les classements de la *CCDP* paraissent défendables (rappelons que les professions semi-spécialisées sont considérées comme étant d'un bas niveau de difficulté). Quoi qu'il en soit de ces conjectures, il convient de rappeler que la démarche que nous avons adoptée nous amène justement à traiter ce genre de situations avec une extrême prudence, puisque nous nous abstenons de classer dès que la désignation d'une profession n'indique pas clairement que son titulaire est un travailleur indépendant ou un salarié; c'est exactement la fonction des catégories semi-indéterminées<sup>10</sup> que de ne pas forcer le classement dès qu'on est en présence d'une incertitude sous un aspect ou sous un autre. Quant aux professions de comédien et de contremaître, on n'hésitera pas à suivre ici la *CCDP* et à les classer parmi les

10. Voir BOUCHARD et POUYEZ, « Catégories socio-professionnelles... ».

professions à haut niveau de difficulté. La position des auteurs sur ce point est manifestement imputable au fait que des critères comme le prestige ou le statut socio-économique ont interféré dans le classement — ce qui est explicite chez Edwards et Katz, notamment.

## 2. Classement selon la nature de l'effort

Ce deuxième critère, qui permet de répartir les professions en manuelles et en non manuelles, est probablement le plus universellement utilisé dans les échelles de classement socio-professionnel. Encore ici, nous avons voulu évaluer à quel point un instrument comme la *CCDP*, destinée à classer des professions modernes, donnait des résultats différents de ceux obtenus au moyen d'autres échelles, spécifiquement conçues celles-là pour traiter les professions anciennes. Nous avons pu utiliser ici la totalité de l'échantillon (657 professions) et avons procédé à une deuxième comparaison. Cette fois, 13 divergences (2,0%) sont apparues. Encore ici, on ne peut pas en conclure que la *CCDP* était fautive puisque dans 8 de ces 13 cas, les auteurs étaient eux-mêmes en contradiction (Tableau 4). Un seul classement de la *CCDP* paraît vraiment contestable, c'est celui du photographe; il est néanmoins en accord avec celui de Hershberg.

Tableau 4 Professions dont le classement diverge selon les auteurs  
(nature de l'effort)  
(N = 8)

Professions	<i>CCDP</i>	Thernstrom	Armstrong	Hershberg	Katz
Porteur (préposé aux bagages)	M	NM	M	M	—
Messenger	M	NM	M	—	—
Conducteur (chemins de fer)	M	NM	—	M	—
Photographe	M	NM	—	M	—
Policier (constable)	M	M	NM	M	NM
Cultivateur	M	—	M	NM	NM
Dessinateur	NM	NM	—	M	—
Ingénieur civil*	NM	NM	M	M	—

Source: voir Tableau 1.

Note: M = manuelle; NM = non manuelle. Les tirets signifient que la profession ne figure pas au code socio-professionnel d'un auteur ou qu'elle n'est pas classable.

\* Toute confusion étant ici écartée avec l'appellation anglaise *engineer*.

Il reste donc cinq classements réellement divergents dont quatre rallient deux auteurs ou plus; ils impliquent les professions suivantes (entre parenthèses, le classement de la *CCDP*): tailleur (NM), postier (M), bijoutier (NM), typographe (NM). Le cinquième classement divergent porte sur la profession d'embaumeur, donnée comme manuelle par la *CCDP* et comme non manuelle par Stephan Thernstrom. Il n'apparaît même pas utile de débattre ces cinq cas; compte tenu des dimensions

de l'échantillon (657 cas), on conviendra que le problème se trouve ramené à une échelle vraiment négligeable.

À ce stade-ci, on pourrait résumer comme suit les résultats des tests. Le danger d'anachronisme inhérent à l'utilisation de la *CCDP* pour le traitement de professions du XIX<sup>e</sup> siècle paraît insignifiant, dans les limites de l'échantillon utilisé, l'indice net de discordance entre les auteurs et la *CCDP* se situant à 1% environ. Les contradictions que l'on observe entre les auteurs les plus autorisés sont beaucoup plus inquiétantes. La source principale de mutations dans le contenu des professions réside dans le glissement bien connu entre le statut d'artisan et celui de travailleur salarié. Sur ce point, les classements de la *CCDP* doivent être entourés de circonspection. Pour le reste, les cas de franches mutations (dont le prototype devenu célèbre est celui du *cashier* dans les banques) demeurent rares. La raison en paraît du reste assez simple: l'évolution technologique affecte simultanément des groupes de tâches et, en fait, l'évaluation de chacune est toujours relative aux autres; et s'il arrive qu'une profession voie son contenu se modifier radicalement, elle risque fort de changer aussi d'appellation.

Sur un autre plan, si gênantes soient-elles, les contradictions ici relevées d'un auteur à l'autre sont pourtant loin de constituer un cas isolé. À titre d'essai, nous avons utilisé un deuxième échantillon comprenant plus de 300 professions contemporaines qui ont déjà fait l'objet d'un classement systématique il y a une quinzaine d'années, par les soins de sociologues, chercheurs à l'OPTAT<sup>11</sup>. Toute possibilité d'anachronisme étant ici absente, on s'attendrait à ce que le classement de l'OPTAT ne s'éloigne guère du classement obtenu à l'aide de la *CCDP*, appliquée aux mêmes professions. Encore une fois, seulement deux dimensions ont été testées, soit le niveau de difficulté et la nature de l'effort. Or le test révèle que la proportion de divergences est de 7,7% pour le classement selon le niveau de difficulté — soit un taux trois fois plus élevé que dans le test précédent — et de 2,0% pour le classement selon la nature de l'effort (voir quelques exemples au Tableau 5).

Ces dernières données attestent à leur tour que l'évolution technologique ayant affecté l'univers de la production n'est peut-être pas le facteur le plus à craindre dans la construction des échelles de classement socio-professionnel. Il semble en effet qu'on doive redouter bien davantage les procédés sommaires utilisés pour évaluer le contenu des tâches et en effectuer le classement, chez les historiens.

À l'aide d'un autre test, sur les données saguenayennes cette fois, nous allons tenter de montrer d'une autre façon que la *CCDP* n'introduit pas de biais significatif dans le classement des professions anciennes et récentes.

11. Il s'agit de l'ancien Office de la Protection et du Traitement de l'Alcoolisme et autres Toxicomanies, rattaché à ce qui est devenu l'actuel ministère des Affaires sociales du Québec. La grille des catégories socio-professionnelles avec leur définition, de même que la liste complète des professions se trouvent dans un document interne intitulé: «Dossier des cliniques de réadaptation», 1967, 72 p.



**Tableau 5** Exemples de contradiction entre les classements de la *CCDP* et ceux de l'*OPTAT* (niveau de difficulté de la tâche)

Professions	<i>CCDP</i>	<i>OPTAT</i>
<i>Bar tender</i>	B	H
Conducteur de grues	B	H
Mécanicien d'entretien	H	B
Navigateur	H	B
Paysagiste	H	B
Photographe	H	B
Policier	B	H
Pompier	B	H
Poseur de tuiles	H	B
Serre-freins	B	H
Tailleur de pierres	B	H
Tourneur	B	H
Tricoteur	B	H

Source et note: voir Tableau 1 et note 11.

### III. TEST SUR LES DONNÉES SAGUENAYENNES

Ce test a été effectué en deux temps. Utilisant les données socio-professionnelles tirées des registres de la paroisse Saint-François-Xavier de Chicoutimi (40 000 actes) pour la période 1842–1941, nous avons cru devoir traiter séparément les professions dites traditionnelles et les professions dites modernes. Nous considérons comme traditionnelles les professions les plus familières, caractéristiques des petits métiers et de l'artisanat pré-industriels ainsi que des sociétés peu urbanisées. Quant aux professions modernes, elles représentent ici les tâches et emplois issus ou contemporains de l'industrialisation et de l'urbanisation; elles consistent souvent en des rôles techniques, extrêmement spécialisés, inhérents au «travail en miettes». Nous avons prélevé dans ces sous-groupes deux échantillons aléatoires de 100 professions qui ont été classées d'abord à l'aide de la *CCDP*, puis à l'aide d'une autre grille considérée comme fiable<sup>12</sup>.

#### A. LE CLASSEMENT DES PROFESSIONS TRADITIONNELLES

Dans le cadre du Programme de Recherches sur la Société Saguenayenne, une grille socio-professionnelle a été construite et utilisée au classement des professions tirées de l'état civil<sup>13</sup>. Cette grille est l'aboutissement d'un effort prolongé, orienté vers une rationalisation maximale des décisions, inhérente au classement lui-même. Elle a été utilisée pendant une période de deux ans environ, au terme de laquelle il est clairement apparu que, quelle que soit la rigueur ayant entouré la construc-

12. Les deux échantillons ont été prélevés en procédant d'une façon séquentielle, aléatoire, à partir de listes alphabétiques et en effectuant au besoin une sélection sur la lettre initiale. Leurs effectifs représentent respectivement 74,6% (professions traditionnelles) et 92,6% (professions modernes) des deux sous-ensembles, ce qui assure une représentativité largement suffisante. Voir au Tableau 6 un aperçu de ces échantillons.

13. Voir note 2.

**Tableau 6** Test de la *CCDP* sur les données saguenayennes  
(niveau de difficulté de la tâche)

Professions traditionnelles			Professions modernes		
Désignations	<i>CCDP</i>	PRSS	Désignations	<i>CCDP</i>	PRSS
Agent de police	B	B <sup>1</sup>	Agent aux passagers	B	B
Agriculteur	H	H	Agent d'assurance	H	H
Arpenteur	H	H	<i>Annonceur (radio)</i>	<i>H</i>	<i>B</i>
Arrimeur	B	B	Aviateur	H	H
Aubergiste	H	H	Ajusteur-électricien	H	H
Avocat	H	H	Baker	B	B
Balayeur	B	B	Caissière (banque)	B	B
<i>Barbier</i>	<i>B</i>	<i>H</i>	<i>Camionneur</i>	<i>B</i>	<i>H</i>
Calfat	B	B	Chauffeur (autobus)	B	B
Cantonnier	B	B	Chiropraticien	H	H
Carreleur	H	H	Chef de gare	H	H
Chaloupier	H	H	Chirurgien	H	H
<i>Charcutier</i>	<i>B</i>	<i>H</i>	<i>Conducteur (chars)</i>	<i>H</i>	<i>B</i>
Charpentier	H	H	Conseiller pédagogique	H	H
Cardeur	B	B	Corroyeur	B	B
Commandant de bateau	H	H	Couleur de métal	B	B
Commerçant	H	H	Cuviste	B	B
Commis	B	B	Courtier (immeubles)	H	H
Débardeur	B	B	Démographe	H	H
Décorateur	B	B	Dentiste	H	H
Douanier	B	B	<i>Détective</i>	<i>H</i>	<i>B</i>
Facteur	B	B	Ferblantier	H	H
Forgeron	H	H	Fondeur	B	B

Huissier	B	B	<i>Graphiste</i>	<i>H</i>	<i>B</i>
Instituteur	H	H	Imprimeur-pressier	H	H
Journalier	B	B	Ingénieur (mines)	H	H
Juge	H	H	<i>Joiner</i>	<i>B</i>	<i>H</i>
Libraire	H	H	Journaliste	H	H
Maçon	H	H	Linotypiste	H	H
Maître de poste	H	H	<i>Machiniste</i>	<i>H</i>	<i>B</i>
Marin	B	B	Mécanicien	H	H
Messager	B	B	Météorologue	H	H
Meunier	H	H	<i>Mineur</i>	<i>H</i>	<i>B</i>
Orfèvre	H	H	Mouleur	B	B
Ouvrier	B	B	Opérateur (pont roulant)	B	B
Plongeur	B	B	Opticien	H	H
Pompier	B	B	Percepteur (revenus)	H	H
Professeur	H	H	Photographe	H	H
Protonotaire	H	H	Plombier	H	H
Religieux	H	H	Pompiste	B	B
Registrateur	H	H	Radio-technicien	H	H
Scieur	B	B	Serre-freins	B	B
Serviteur	B	B	<i>Soudeur</i>	<i>B</i>	<i>H</i>
<i>Shérif</i>	<i>B</i>	<i>H</i>	Statisticien	H	H
Tailleur	H	H	Sténographe	B	B
Teneur de livres	B	B	Télégraphiste	B	B
<i>Tonnelier</i>	<i>B</i>	<i>H</i>	Tourneur	B	B
Trappeur	B	B	Typographe	H	H
Traversier	B	B	<i>Vendeur d'automobiles</i>	<i>H</i>	<i>B</i>
Vétérinaire	H	H	<i>Vulcanisateur</i>	<i>B</i>	<i>H</i>

Source : voir Tableau 1.

Notes : Désignations extraites des deux échantillons (professions dites traditionnelles et modernes). H = haut niveau ; B = bas niveau. Les cas de discordance sont indiqués en italiques.

tion des catégories et la définition des critères de classement, le fait de classer implique toujours une *évaluation* des contenus professionnels (nature de l'effort, degré de difficulté technique et de responsabilité). Notre expérience nous a enseigné que sans le support d'un outil approprié, l'historien évalue selon ses connaissances et selon ses préjugés, ceux-ci l'emportant trop souvent sur celles-là. La *CCDP* pourrait être l'outil recherché, à en juger par les résultats du test effectué. À partir des 100 professions dites traditionnelles constituant le premier échantillon, nous avons confronté le classement précédemment obtenu selon notre procédé et le classement établi par la *CCDP*. Six discordances seulement ont été enregistrées. Il faut surtout souligner que ces discordances impliquaient soit des désignations dont le classement fait rarement l'unanimité d'un auteur à l'autre (charcutier, barbier, cigarier...), soit des professions très rares et donc sans conséquence, du fait qu'on n'en trouve qu'un seul titulaire par district judiciaire ou par sous-région (shérif, registrateur). On peut en conclure que, pour ce qui concerne la pertinence des classements, la *CCDP* fournit une échelle d'évaluation au moins aussi fiable que celle qui résulte du jugement des chercheurs. Quant à la rigueur de la méthode et à l'uniformité des décisions, en particulier, la *CCDP* détient incontestablement un très précieux avantage.

#### B. LE CLASSEMENT DES PROFESSIONS MODERNES

La supériorité de la *CCDP* est ici plus évidente encore. Une confrontation analogue entre les deux procédés, sur l'échantillon des 100 professions dites modernes, a donné lieu à 20 discordances (Tableau 6). La plupart d'entre elles impliquent des emplois relativement récents, contemporains de l'industrialisation saguenayenne — en l'occurrence le premier quart du *xx<sup>e</sup>* siècle. Paradoxalement, ces appellations désignent souvent des activités techniques ou des fonctions très spécialisées, inhérentes aux processus de production industrielle et elles sont souvent peu familières aux chercheurs. La *CCDP* a précisément été constituée dans le but de dresser un dictionnaire analytique extrêmement détaillé permettant de démêler l'écheveau de ces désignations d'emplois industriels. Il paraît raisonnable de lui donner ici préséance.

Il reste pourtant une dernière précaution à prendre. À cause de l'évolution technologique survenue depuis le début du *xx<sup>e</sup>* siècle, en particulier dans la grande entreprise — dans le secteur de l'aluminium ou des pâtes et papiers, par exemple — on peut craindre que le contenu et les conditions d'exercice de certaines tâches industrielles se soient transformés suffisamment pour soulever à nouveau le problème de l'anachronisme des classements. Nous avons voulu faire la lumière sur ce point en prenant à témoin l'industrie de l'aluminium. Nous nous sommes assuré la collaboration de spécialistes du service des relations industrielles de la compagnie Alcan, à Arvida, et leur avons soumis une liste de 140 professions tirées des rôles d'évaluation de cette ville pour les années 1926-39<sup>14</sup>. Ces

14. Il n'était pas possible d'aller en-deçà, l'entreprise ayant été fondée en 1925. Soulignons que la liste de professions nous a été aimablement communiquée par José Igartua, professeur au département d'histoire de l'UQAM et chercheur de SOREP.

spécialistes ont été priés de classer chacune des appellations selon la nature de l'effort requis (dominante manuelle ou non manuelle) en se référant d'abord à la période 1926-39 puis à l'année 1981. Les résultats de l'expertise nous ont révélé que les difficultés de classement dues à des mutations du contenu des tâches sont négligeables. En outre, la part de concordance entre le classement de la *CCDP*, appliquée aux mêmes professions, et celui des experts est de 91% pour le degré de difficulté et de 96% pour la nature de l'effort. Plus de la moitié des discordances portent sur des professions dites traditionnelles qui se trouvaient dans la liste des 140 désignations soumises (celles de coiffeur, cuisinier, contremaître ou pompier, par exemple). Cela ramène donc à des dimensions très acceptables le problème dont nous avons tenté de prendre la mesure.

#### IV. CONCLUSION

Les différents tests qui précèdent semblent autoriser quelques énoncés méthodologiques lourds de conséquences. Sur la base des données rassemblées ici, il est évident que le classement des professions repose sur des évaluations souvent arbitraires qui sont à l'origine de divergences importantes d'un auteur à l'autre. Il y a lieu de s'en inquiéter, mais non de s'en surprendre. Il est en effet impossible à quiconque de posséder une connaissance précise du contenu des professions anciennes et modernes. Par ailleurs, le problème s'aggrave lorsque les études doivent être conduites dans une perspective longitudinale. Lorsqu'on traite des *XIX<sup>e</sup>* et *XX<sup>e</sup>* siècles (et plus particulièrement, dans le contexte qui est le nôtre, de la période 1842-1971), le recours à la *CCDP* représente sans doute une solution acceptable. Les tests auxquels nous l'avons soumise révèlent qu'elle produit des classements extrêmement rigoureux et uniformes, ce qui en fait un procédé bien supérieur aux méthodes courantes des historiens. Aussi, dans le cadre qui a été ici circonscrit et moyennant quelques précautions élémentaires<sup>15</sup>, doit-on considérer comme négligeable le problème d'anachronisme que son utilisation soulève: infiniment plus préoccupants sont les aléas méthodologiques introduits par des classements procédant d'évaluations empiriques, à la fois non contrôlées et incontrôlables.

Ces résultats, on le voit, ne vont pas dans le sens des énoncés méthodologiques couramment — et peut-être hâtivement — admis. Ils laissent entendre qu'au-delà de ses nombreuses imprécisions et confusions, la langue socio-professionnelle possède en quelque sorte des mécanismes de défense, d'ajustement, de correction. Ils donnent également à penser qu'on a surévalué le problème de la diachronie, du moins à l'échelle chronologique considérée ici, en dirigeant l'attention sur quelques exemples montés en épingle — le cas du *cashier*, ou celui du *shoemaker*, pour ne citer que ceux-là<sup>16</sup>. Nos conclusions, toutefois, ne constituent pas un cas unique.

15. Voir BOUCHARD, «Méthode d'évaluation et de classement des professions...».

16. Voir à ce sujet Robert M. HAUSER, «Occupational Status in the Nineteenth and the Twentieth Centuries», *Historical Methods Newsletter*, 15 (Summer 1982), pp. 111-26 (à la p. 113 en particulier, où le problème du *cashier* est abordé).

Par des voies différentes mais dans une perspective tout à fait semblable à la nôtre, Robert M. Hauser<sup>17</sup> ne vient-il pas de montrer que, lorsqu'il s'agit d'évaluer le prestige des professions anciennes, des instruments construits pour traiter des données contemporaines n'offrent pas moins de cohérence que des évaluations *ad hoc*, effectuées par des historiens spécialisés? Il se pourrait bien qu'on assiste ici aux premiers pas d'une remise en question.

---

17. *Ibid.*